

# Adolescent Girls Investment Plan



## **Comité Consultatif des Adolescentes (AGAC)**

*Termes de Référence  
2023*

# AGIP Comité Consultatif des Adolescents

## Termes de Référence | 2023

Le Plan d'investissement en faveur des adolescentes (AGIP) recrute des adolescentes<sup>1</sup> passionnées et engagées pour rejoindre son tout premier Comité consultatif des adolescentes (AGAC).

### Contexte

#### À propos d'AGIP

Le [Plan d'investissement en faveur des adolescentes](#) (AGIP) est une coalition mondiale, intergénérationnelle et féministe dont les membres sont issus de la recherche, de la philanthropie et du développement international. Nous collaborons pour susciter un engagement politique et des investissements fondés sur des preuves afin de modifier les résultats pour les adolescentes et les jeunes.

#### La vision d'AGIP

Nous imaginons un monde où les filles ont la possibilité de s'exprimer, de choisir et d'agir pour déterminer leur propre avenir, grâce à des investissements holistiques qui répondent à toute la complexité de la vie et des besoins des filles.

#### La mission d'AGIP

Notre objectif est de combler le fossé important et persistant entre les ressources, les preuves et les engagements en faveur des adolescentes et la réalité vécue par les adolescentes des communautés les plus marginalisées.

#### Valeurs

Notre pratique est guidée par nos valeurs fondamentales : être inclusif, intersectionnel, efficace et informé. Notre approche de l'engagement significatif des filles et des jeunes et de la sauvegarde sous-tend tout ce que nous faisons.

### Lancement du premier Comité consultatif des adolescentes d'AGIP (AGAC)

Suite à une série de discussions avec des adolescentes, des jeunes et des membres du conseil d'administration d'AGIP, nous avons convenu que l'inclusion des adolescentes devait être au centre de la gouvernance et de la structure d'AGIP et en faire une priorité. Nous mettons en place le Comité consultatif des adolescentes (AGAC) dans le but de partager le pouvoir de décision avec les adolescentes. Les membres de l'AGAC informeront le travail d'AGIP à tous les niveaux et auront la possibilité de décider collectivement de la manière dont ils souhaitent s'engager dans le processus de gouvernance, les groupes de travail et le conseil d'administration d'AGIP. Deux membres d'AGAC auront l'opportunité de rejoindre le conseil d'administration d'AGIP.

### Directives d'éligibilité

*La nature de la structure de la coalition mondiale de l'AGIP signifie qu'il n'y a pas actuellement de capacité suffisante pour soutenir les adolescentes indépendantes au niveau de leur communauté pour participer à l'AGAC de l'AGIP. La protection et l'engagement significatif sont au cœur de tout ce que nous faisons, et nous comptons sur le soutien établi au niveau de la communauté pour garantir que les adolescentes soient soutenues de manière appropriée. Ainsi, seules les adolescentes associées à un réseau/un collectif/une organisation dirigé(e) par des filles et centré(e) sur les filles peuvent se porter candidates pour la première cohorte du Comité consultatif. L'AGIP est prête à revoir cette décision à l'avenir, sur la base de l'expérience collective et de l'évaluation des membres du Comité consultatif.*

<sup>1</sup> Les adolescentes âgées de 10 à 19 ans et celles qui ont récemment vieilli (20-24 ans).

	Adolescentes	Jeunes femmes
<b>Âge au moment de la demande</b>	10-19	20-24
<b>Langue</b>	Anglais, espagnol, français	
<b>Compétences et intérêts</b>	Intérêt et/ou inclination pour centrer la voix des filles dans les processus organisationnels internes, le plaidoyer, la prise de parole en public, et grandir en tant que défenseur des droits des filles.	Compétences et intérêt pour centrer et promouvoir le leadership des filles dans les processus organisationnels internes, plaidoyer, prise de parole en public, communication, animation d'ateliers, renforcement des capacités.
<b>Volonté</b>	Volonté de contribuer de manière proactive à la co-création de l'engagement du comité consultatif avec AGIP.	
<b>Expérience</b>	Expérience et/ou intérêt pour le plaidoyer en faveur des droits des filles	Expérience de l'engagement auprès des adolescentes et de la défense de leurs droits.  Impliquée dans des organisations/ initiatives de défense des droits des filles, y compris dans un rôle de direction au niveau local, national, régional ou mondial.
<b>Connaissances</b>	Volonté d'apprendre et de s'engager dans les espaces de prise de décision mondiaux tels que le <a href="#">Forum de l'égalité des générations</a> , la <a href="#">Commission sur le statut des femmes</a> (CSW), <a href="#">l'Assemblée générale des Nations unies</a> (UNGA)	Connaissance et expérience de l'engagement dans des espaces décisionnels mondiaux tels que la <a href="#">Commission de la condition de la femme</a> (CSW), <a href="#">l'Assemblée générale des Nations unies</a> (UNGA), notamment le <a href="#">Forum sur l'égalité des générations</a> .  <i>Participation à la Youth Task Force, à l'Action Coalition Youth Leaders, au Manifeste des jeunes féministes (encouragée*).</i>
<b>Sauvegarde Exigences</b>	Participant/ membre d'une organisation/ d'un réseau/ d'un collectif centré sur les filles et/ou dirigé par des filles qui peut fournir un soutien de sauvegarde sur le terrain*.  <i>*Il y aura un processus parallèle pour tous les points focaux organisationnels de sauvegarde et d'apprentissage des Girl Advisors sélectionnés.</i>	Un engagement avec d'autres réseaux et organisations de filles et de jeunes est préférable.

#### Nomination d'adolescentes

Pour les nominations d'adolescentes par des organisations/réseaux/collectifs centrés sur les filles et dirigés par des filles, il est obligatoire d'avoir un personnel dédié pour tenir le rôle de point focal de sauvegarde et d'apprentissage de l'organisation (OSLFP).

Pour les organisations dirigées par des jeunes, centrées sur les filles et basées sur la communauté, dont les ressources sont limitées et qui soutiendront la participation d'adolescentes issues de milieux marginalisés qui, autrement, ne seraient pas en mesure d'accéder à cette opportunité, AGIP est disposé à fournir un soutien (financier) supplémentaire sur demande.

Le rôle de l'OSLFP peut être tenu par un adulte ayant un rôle de direction dans l'organisation/le réseau/le collectif respectif. Cette personne sera chargée d'assurer la sécurité et le bien-être de la conseillère et de soutenir son apprentissage pendant toute la durée de son adhésion au comité consultatif. Les OSLFP sont censés s'engager à consacrer environ deux (2) heures par mois en moyenne aux rôles et responsabilités qui leur sont dévolus, tout en étant ouverts à fournir un soutien supplémentaire à la conseillère en fonction de ses besoins.

## Responsabilités du Comité consultatif des adolescentes de l'AGIP

<u>Responsabilités essentielles (internes)</u>	<u>Contribution facultative (externe)</u>
<ol style="list-style-type: none"> <li>Volonté de co-concevoir le parcours collectif des membres du Comité consultatif et de décider de la manière dont ils souhaitent s'engager dans le processus de gouvernance d'AGIP, les groupes de travail et le Conseil d'administration.</li> <li>Nommer et soutenir deux membres de l'AGAC pour qu'ils rejoignent le conseil d'administration d'AGIP.</li> <li>Une contribution stratégique centrée sur les filles qui informe le travail d'AGIP à tous les niveaux, y compris les groupes de travail et le conseil d'administration.</li> <li>Conseiller sur les processus de sauvegarde d'AGIP et sur l'approche de l'engagement significatif avec les adolescentes.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Co-crée et participe aux événements externes de l'AGIP centrés sur les filles.</li> <li>Représente AGIP dans des espaces externes centrés sur les filles et les jeunes.</li> </ol> <p><i>Pour tout engagement dans les opportunités optionnelles mentionnées ci-dessus dépassant 2-3 heures au total, un soutien monétaire et non monétaire supplémentaire sera fourni conformément aux termes de référence de l'opportunité spécifique.</i></p>

## Composition et structure du Comité consultatif pour les adolescentes de l'AGIP

	Membre d'AGIP Organisations	Autres Organismes*	Points clés
<b>Adolescentes</b> 10-14 ans	2	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système de jumelage : jumelage des membres de l'AGAC pour assurer un soutien par les pairs.</li> <li>Assurer la diversité géographique</li> <li>Aide financière pour le soutien organisationnel afin d'atteindre les adolescentes issues de milieux marginalisés qui, autrement, ne pourraient pas avoir accès à cette opportunité.</li> <li>Petit groupe pour permettre une inclusion significative et répondre aux besoins d'apprentissage personnalisés.</li> </ul>
<b>Adolescentes</b> 15-19 ans	2	2	
<b>Jeunes femmes</b> 20-24 ans	2	2	
* Organisations/réseaux/collectifs dirigés par des filles et centrés sur les filles.			

## Calendrier du Comité consultatif des adolescentes de l'AGIP

<b>25 Octobre 2022</b>	Ouverture des candidatures
<b>8 Novembre 2022</b>	Session ouverte de questions-réponses
<b>25 Novembre 2022</b>	Clôture de la demande
<b>24 Nov - 14 Déc 2022</b>	Examen des candidatures + Entretien/Contrôle/Suivi si nécessaire.
<b>16 décembre 2022</b>	Notification des candidats sélectionnés + Processus d'embarquement
<b>Janvier 2023*</b>	Réunion de lancement
*Toutes les dates à partir de janvier seront alignées sur la disponibilité des conseillers.	

## Recrutement du comité consultatif

AGIP s'engage à avoir un Comité consultatif d'adolescentes diversifié. La sélection du Comité consultatif sera effectuée par le Secrétariat d'AGIP et des collègues techniques. Ce processus comprend un appel ouvert à conseillers, l'examen des candidatures, la présélection des candidats, des entretiens, la vérification des références et la confirmation.

<b>Contrats des conseillers</b>		
1	<b>Durée</b>	Un (1) an de janvier à décembre 2023
2	<b>Engagement de temps</b>	48 heures au total sur 1 an <i>[4 heures par mois sur les responsabilités essentielles, dont 3 heures de travail collectif et 1 heure de travail préparatoire individuel.]</i>
3	<b>Soutien financier</b>	L'adhésion au comité consultatif est entièrement volontaire. Les membres recevront un montant de 1000 USD au total pour soutenir leur participation à cette opportunité. Ce montant sera envoyé aux membres du Comité consultatif via PayPal ou par virement bancaire en trois tranches en janvier 2023 (30%), mai 2023 (30%), et décembre 2023 (40%).  <i>Veuillez noter que pour assurer l'équité par rapport au temps et aux efforts investis par tous les membres, les absences non informées et le non-respect des engagements mentionnés ci-dessus auront un impact sur le montant monétaire de soutien.</i>
4	<b>Soutien non financier</b>	Une attention particulière sera accordée à l'intégration dans le processus des possibilités de renforcement des connaissances et des capacités, de mise en réseau et de représentation des droits des filles sur les plateformes mondiales.
5	<b>Sauvegarde</b>	Les membres du Comité consultatif doivent consentir à la politique de sauvegarde de l'AGIP en remplissant le formulaire de sauvegarde lors de la sélection. Respecter les pratiques et les politiques décrites par le secrétariat d'AGIP pendant toute la durée de leur mandat. Nous nous engageons à développer collectivement ces pratiques.
6	<b>Probation</b>	Les conseillers d'AGIP sont soumis à une période probatoire de trois (3) mois au cours de laquelle les conseillers et AGIP évaluent leur aptitude. Si la période de trois (3) mois s'écoule sans que le conseiller n'exprime le désir d'annuler la relation contractuelle, la relation se poursuivra.
7	<b>Disponibilité</b>	Les conseillers sont tenus de communiquer leurs périodes d'indisponibilité en temps utile. Une participation active à au moins 9 des 12 réunions mensuelles est requise.
8	<b>Communications</b>	Les conseillers sont tenus de maintenir une communication active avec leur point focal AGIP.
9	<b>Confidentialité</b>	Les conseillers sont tenus de respecter la confidentialité et de faire preuve d'une éthique rigoureuse dans leur engagement auprès d'AGIP afin de garantir la sécurité et le bien-être de toutes les personnes concernées, y compris les autres conseillers et le personnel d'AGIP.

10	<b>Points focaux organisationnels de sauvegarde et d'apprentissage des conseillères filles</b>	<p>On s'attend à ce que les OSLFP s'engagent à consacrer environ deux (2) heures par mois en moyenne aux rôles et responsabilités qui leur sont dévolus, tout en étant ouverts à fournir un soutien supplémentaire aux conseillères en fonction de leurs besoins. L'AGIP organisera un processus parallèle pour les OSLFP afin de s'assurer que le bien-être et la sécurité des conseillères sont prioritaires.</p> <p>Pour les organisations communautaires disposant de ressources limitées qui soutiendront la participation d'adolescentes issues de milieux marginalisés et qui, autrement, ne seraient pas en mesure d'accéder à cette opportunité, l'AGIP est disposé à fournir un soutien (financier) supplémentaire<sup>2</sup> sur demande. Ce montant sera transféré via les mêmes canaux et dans les mêmes tranches que celles applicables aux Conseillers.</p>
11	<b>Points focaux AGIP</b>	<p>Les conseillers et les OSLFP des conseillers filles travailleront en collaboration avec le secrétariat et les membres de l'AGIP, en particulier avec le responsable de l'engagement des jeunes de l'AGIP.</p>

## Transition des conseillers

Cette relation contractuelle peut être résiliée par AGIP ou les conseillers à tout moment avec un préavis écrit de trente (30) jours à l'autre partie.

### Stratégie de sortie

Le personnel de l'AGIP facilitera la transition des conseillers s'ils ne répondent pas aux communications, s'ils sont absents des engagements et/ou inactifs dans leur rôle de conseiller principal pendant une période de deux (2) mois ou plus.

Le processus de sortie comprendra une auto-réflexion du conseiller et la participation à un entretien de sortie avec AGIP.

## Intéressé(e) par une candidature?

### Intéressé(e) par une candidature ?

Si vous êtes intéressé(e), veuillez prendre connaissance des exigences et des critères dans les Conditions de responsabilité des conseillers et remplir le formulaire de candidature AGIP Advisory (disponible en anglais, espagnol et français) au plus tard le **25 novembre 2022**.

- [Formulaire de candidature pour les 10-19 ans](#)
- [Formulaire de candidature pour les 20-24 ans](#)

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Pooja (responsable de l'engagement des jeunes d'AGIP) à l'adresse [agip.youth@girlsnotbrides.org](mailto:agip.youth@girlsnotbrides.org).

Nous organiserons également une session ouverte de questions-réponses le **8 novembre** de 9h00 à 10h00 (heure de Mexico), de 16h00 à 17h00 (heure de Paris) et de 20h30 à 21h30 (heure de New Delhi). [Vérifiez votre fuseau horaire ici](#).

*Traduction réalisée avec la version gratuite du traducteur [www.DeepL.com/Translator](http://www.DeepL.com/Translator)*

<sup>2</sup> 1000 USD au total fournis dans les mêmes tranches que celles applicables aux conseillers sur présentation d'un rapport succinct.